

6.2

Réglementation et instructions générales

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Avis de consultation

- Document de consultation conjoint 21-402 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières - Projet d'encadrement des plateformes de négociation de cryptoactifs
- Document de consultation conjoint 23-406 des ACVM et de l'OCRCVM - Internalisation du marché canadien des titres de capitaux propres
- Règlement 25-102 sur les indices de référence et les administrateurs de référence désignés

(Voir section 7.2.1 du présent bulletin)

6.2.2 Publication

Avis de publication

Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites - Modifications relatives à la garde

(Voir section 3.2.2 du présent bulletin)